

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

La société OSPHAREA (ci-après « OSPHAREA ») propose une offre de services de formation en ligne à destination des titulaires et des salariés des officines pharmaceutiques. Les présentes conditions générales de vente ont vocation à définir les modalités selon lesquelles le Client peut acheter une prestation de formation en ligne. Toute commande passée par le Client à OSPHAREA implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales à l'exclusion de tout autre document. Aucune modification figurant dans les documents envoyés ou remis par le Client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales, sauf accord écrit d'OSPHAREA. Les conditions générales applicables seront celles en vigueur à la date de la commande.

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

Le Client : Le Client s'entend de l'officine de pharmacie, membre d'OSPHAREA, qui a acquis auprès d'OSPHAREA la Prestation.

Prestation : Prestation(s) de formation en ligne vendues par OSPHAREA incluant la mise à disposition et le droit d'utilisation du Logiciel, telle qu'identifiée dans le bon de commande ci-après.

Logiciel : Plateforme Logicielle de formation en ligne à destination des titulaires et des salariés des officines pharmaceutiques avec ses composants et la documentation associée en version informatique, accessible.

Apprenant : personne physique salariée du Client ou titulaire de l'officine Cliente bénéficiaire des Prestations de formation.

Site : site Internet accessible à l'adresse www.ospharm-formation.fr au jour de la signature des présentes permettant l'accès et l'utilisation du Logiciel à distance.

ARTICLE 2 : FORMATION DU CONTRAT

Le Client est réputé connaître parfaitement les Prestations qu'il acquiert et reconnaît qu'il a pu se procurer les renseignements relatifs à celles qu'il a commandées. Le Client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes résulte de sa seule passation de commande. En pratique, le Client exprime son consentement en renvoyant signé par courrier ou par fax le bon de commande complété, accompagné du versement de la première mensualité, du paiement des frais de dossier et de l'autorisation de prélèvement bancaire conformément aux dispositions de l'article 5. Le contrat n'est formé, et par conséquent OSPHAREA n'est engagée contractuellement qu'au moment de la réception par le Client d'une confirmation de la commande par OSPHAREA. Une fois le contrat formé, toute annulation partielle ou totale de la commande est impossible, le prix étant dû en totalité.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'UTILISATION DES LOGICIELS

3.1 OSPHAREA est propriétaire ou sous licence d'un tiers du Logiciel qu'elle met à disposition des Apprenants dans le cadre des prestations de formation en ligne. OSPHAREA concède au Client une licence personnelle, non-exclusive, et non-cessible d'accès du Site et d'utilisation du Logiciel (et de sa

documentation attachée) pour la durée visée à l'article "Durée".
3.2 La présente licence est personnelle, non exclusive et non cessible ; elle est concédée au Client pour l'accès et l'utilisation du Logiciel exclusivement pour les Apprenants identifiés par le Client. Le Client est informé qu'OSPHAREA a mis en place un système de protection technique du Site.

ARTICLE 4 : ACCES A LA PRESTATION

4.1. Les Prestations sont accessibles sur le site d'OSPHAREA. Des codes d'accès personnels composés d'un identifiant et d'un mot de passe seront adressés à l'Apprenant par mail dans les 7 jours de l'acceptation par le Client de la licence d'utilisation signé par ce dernier et sous réserve de l'encaissement du prix de la Prestation et, le cas échéant, des frais de dossier. L'accès aux Logiciels sera effectué par l'Apprenant sur son matériel ou le matériel de l'officine sous sa propre responsabilité, conformément aux instructions données par OSPHAREA. Sans préjudice de ce qui précède, le Client s'engage (i) à informer sans délai OSPHAREA de toute utilisation ou connaissance non autorisée par un tiers du code d'accès et des circonstances ayant concouru à une telle utilisation ou connaissance et (ii) à coopérer activement avec OSPHAREA pour mettre un terme à cette utilisation ou connaissance non autorisée. Dans l'hypothèse où OSPHAREA aurait quelque raison de croire à un usage abusif ou non conforme du code d'accès et plus généralement aux fins de sécurité du Site, celle-ci se réserve la faculté, à tout moment, sans préavis ni formalité préalable et sans que cela ne donne droit à indemnisation d'aucun préjudice,

notamment perte de bénéfice, d'activité ou de chance, de suspendre et/ou supprimer, tout code d'accès, voire tout accès au Site. OSPHAREA informera le Client, néanmoins et par tout moyen, des suites de telles mesures.

4.2. Les Prestations seront accessibles sur le site de la société OSPHAREA 7 jours sur 7, en dehors des heures de maintenance du site ou des cas de panne ou de force majeure. A aucun moment le Client ne pourra réclamer une quelconque indemnité à OSPHAREA en cas d'inaccessibilité du site pour quelque cause que ce soit.

4.3. Il appartient au Client de veiller à ce que les données transmises par les Apprenants soient exactes et à jour, ne portent pas atteinte à des tiers ou à leurs droits, soient conformes à la réglementation applicable en vigueur et ne soient pas susceptibles de porter atteinte au Site ou à son contenu notamment en termes d'intégrité. Notamment, le Client s'interdit de et garanti d'interdire de :

a) communiquer des informations:

- fausses, imprécises, mensongères ;
- diffamatoires, médisantes ou calomnieuses ;
- qui portent atteinte aux droits d'auteurs, aux droits des brevets, aux droits des marques, aux secrets de fabrication, aux autres droits de propriété intellectuelle, au droit de divulgation ou à la vie privée des tiers ;
- qui enfreignent la loi française et/ou applicable;
- qui contiennent des virus, chevaux de Troie, "worms", bombe à retardement, "cancelbots" ou tout autre programme informatique visant à endommager ou à intercepter clandestinement tout système informatique, données ou informations nominatives.

b) transmettre, diffuser, éditer, publier ou rendre accessible tout contenu qui pourrait être constitutif,

sans que cette liste soit limitative, d'incitation à la réalisation de crimes et délits ; de propagation de fausses nouvelles ou d'informations financières couvertes par le secret, de même que tout contenu destiné à représenter ou proposer à la vente des objets et/ou des ouvrages, des logiciels, des contenus interdits par la loi ou portant atteinte aux droits de tiers ; d'atteinte à l'autorité de la justice ; d'atteinte à la vie privée, à la protection des données personnelles ou au secret des correspondances ; de divulgation d'informations couvertes par un secret relatives, notamment à l'adoption plénière, à un procès en cours, au suicide, ou à la santé d'un tiers, ou à une situation patrimoniale ou financière individuelle couverte par le secret ou par le droit à l'intimité de la vie privée ; ou encore d'acte mettant en péril des mineurs notamment par la fabrication, la transmission, la diffusion ou l'accessibilité de messages à caractère violent ou pornographique, de nature à porter atteinte à la dignité humaine ou de nature à permettre la fabrication d'explosifs ;

c) tenter d'induire en erreur d'autres utilisateurs en usurpant l'identité ou une dénomination sociale ou en portant atteinte à l'image ou à la réputation d'autres personnes et/ou en se faisant passer pour un tiers ou pour un employé, un service habilité ou un affilié d'OSPHAREA ;

d) falsifier des données, messages ou documents, des en-têtes de messages ou de données d'identification ou de connexion au Site ou manipuler de toute autre manière un code d'accès ;

e) perturber, ralentir, bloquer ou altérer le flux normal des données échangées dans le cadre du Site ;

f) accéder frauduleusement, se maintenir, entraver ou perturber les systèmes d'information d'OSPHAREA et notamment les serveurs, les réseaux connectés au Site, ou refuser de se conformer aux conditions requises, aux procédures,

aux règles générales ou aux dispositions réglementaires applicables aux réseaux.

OSPHAREA se réserve, en toutes hypothèses la possibilité d'exclure, temporairement ou définitivement, un Apprenant et/ou Client qui violerait les présentes et ce, sans contestation possible, ni préjudice aux autres droits d'OSPHAREA

ARTICLE 5 : PRIX

5.1. Les prix des Prestations s'entendent toujours hors taxes et hors frais. Les prix des Prestations sont fixés par OSPHAREA selon le tarif en vigueur qui sera fourni parallèlement aux présentes à tout moment sur simple demande du Client.

Le prix est lui-même déterminé en fonction du forfait choisi par le Client. Le forfait se définit comme la formule de Prestation choisie par le Client en fonction du nombre de packs souscrits.

Bien que payable en douze fois, le prix des Packs est un prix forfaitaire figurant sur le tarif de OSPHAREA en vigueur au jour de la commande. Le prix est donc dû dans sa totalité au jour de la signature de la commande et est payable par prélèvement automatique au début de chaque mois d'exécution du contrat.

Pour toute souscription intervenant au cours de la deuxième quinzaine du mois, le prix de la Prestation afférent au mois en cours sera pris en charge par OSPHAREA.

5.2. En outre, sont à la charge du Client qui s'y oblige, les frais visés au tarif en vigueur et notamment les frais de dossier liés à la conclusion du contrat de Prestation, qui s'élèvent à 49 € HT et qui viennent s'ajouter au montant de la première mensualité, de changement de domiciliation bancaire, de traitement des impayés, d'attribution de nouveaux codes...

5.3. Pour l'exécution des dispositions ci-dessus, le Client s'engage à remettre à OSPHAREA, à la signature des présentes, une autorisation de prélèvement dûment signée accompagnée du relevé d'identité bancaire, postale

ou de caisse d'épargne afférent à son compte sur lequel les prélèvements seront effectués. Ces autorisations de prélèvement sont souscrites au profit d'OSPHAREA, laquelle est, en conséquence, expressément autorisée par le Client à prélever le prix dû au titre de l'article 5.1, et le cas échéant, les frais visés à l'article 5.2. Le Client s'engage dès à présent à maintenir lesdites autorisations de prélèvement pendant toute la durée du contrat.

5.4. En cas de retard de paiement à l'échéance, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal sont exigibles de plein droit, en application de l'article L.441.6 du Code de commerce.

Le Client ne pourra invoquer quelque cause que ce soit pour différer ou modifier les conditions de paiement. En cas d'impayé et 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, OSPHAREA aura la faculté de suspendre immédiatement et de plein droit l'accès aux prestations, jusqu'à apurement du compte, sans préjudice de demander des dommages et intérêts et/ou la résiliation ou résolution du contrat.

5.5 OSPHAREA se réserve la possibilité de modifier le prix et les frais susvisés chaque année à la date anniversaire du contrat, ce que le Client accepte expressément. OSPHAREA informera le Client de toute modification au plus tard [60 jours] avant la date anniversaire

ARTICLE 6 : DUREE DU CONTRAT

6.1. Sauf convention particulière, le contrat prend effet à compter de l'acceptation de la commande par OSPHAREA pour une durée initiale de douze mois.

6.2 A l'issue de la période initiale, le contrat se renouvelle d'année en année par tacite reconduction par périodes successives de douze (12) mois, au tarif en vigueur, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception sous préavis de [30] jours avant l'échéance.

ARTICLE 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

7.1. Le Logiciel et les droits de propriété intellectuelle sur l'œuvre constituée par l'ensemble de la formation proposée par OSPHAREA au travers sa plate-forme sont protégés par la législation applicable à la propriété intellectuelle.

7.2 Le Client n'acquière, par le paiement du prix, qu'un droit d'utilisation du Logiciel limité à l'accès au Site telle que définie dans la commande acceptée. Il ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle et/ou matérielle sur les contenus de la plate forme du Site. Le Client s'engage formellement à n'utiliser la plate-forme et/ou les modules de formation que pour son seul usage. Il est rigoureusement interdit au Client de transférer, au profit de qui que ce soit, son identifiant et son mot de passe qui lui sont strictement personnels. De même, il lui est formellement interdit de faire une quelconque copie, de procéder à tout extraction ou réutilisation qualitative ou quantitative substantielle de tout ou partie de la base de données et/ou du contenu de la base de données ; il s'engage à ne pas modifier ou supprimer toute information relative au régime des droits sur le Logiciel, ni à encourager ou aider des tiers à effectuer de tels actes. Le Client respectera et s'engage à faire respecter les droits d'auteur reconnus par le Code de la Propriété Intellectuelle. En cas d'utilisation excédant l'utilisation définie dans la commande acceptée, le Client s'expose à une action en contrefaçon. Il est convenu entre les parties que le préjudice sera au moins égal à sept fois le prix de la Prestation concernée et ce, sans préjudice des autres droits d'OSPHAREA.

7.3. Le droit d'utilisation accordé au Client par la société OSPHAREA lui permet toutefois d'imprimer une synthèse de son parcours de formation. Le Client s'engage à ne pas copier et diffuser à des tiers la

synthèse sous format papier ou électronique.

7.4 Les obligations stipulées aux présentes sont applicables pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle de d'OSPHAREA, y compris après la résiliation du contrat.

ARTICLE 8 – NATURE ET CONTENU DE LA FORMATION

Le Client a accès pendant la durée du présent contrat au nombre de modules mentionné au bon de commande. OSPHAREA a seule qualité pour déterminer la nature et le contenu de ses modules. A ce titre, OSPHAREA est libre à tout moment de modifier l'organisation générale et le contenu des modules et se réserve, par ailleurs, le droit de supprimer les modules qu'elle juge obsolètes à condition de les remplacer par des modules traitant de sujet similaire.

ARTICLE 9 : DONNEES PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITE

9.1. Le Client est informé et accepte qu'en passant commande, OSPHAREA peut stocker, traiter et utiliser les données mentionnées sur la commande aux fins de traitement de cette dernière.

OSPHAREA protégera ses données conformément aux dispositions légales applicables et, notamment, celles de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations, le Client doit faire une demande écrite à OSPHAREA. Par ailleurs, nos adresses peuvent être échangées avec d'autres sociétés. Si le Client ne le souhaite pas, il doit nous adresser un courrier nous le précisant.

9.2 Le Client s'interdit de communiquer à quiconque, directement ou indirectement, tout ou partie des informations de toute nature, commerciale, industrielle, technique, financière, nominative, etc., qui lui auront été communiquées par OSPHAREA ou

dont il aurait eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat. Le Client se porte fort, au sens de l'article 1120 du Code civil, du respect par ses préposés, mandataires ou sous-traitants dûment autorisés, de l'engagement de confidentialité exposé ci-dessus.

ARTICLE 10 : GARANTIES ET RESPONSABILITE

10.1. Il est rappelé que (i) la transmission des données sur Internet ne bénéficie que d'une fiabilité relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes, aux caractéristiques et capacités diverses, qui sont parfois saturés à certaines périodes de la journée et de nature à impacter les délais de téléchargement ou l'accessibilité aux données, (ii) Internet est un réseau ouvert et, qu'en conséquence, les informations qu'il véhicule ne sont pas protégées contre les risques de détournement, d'intrusion dans votre système, de piratage des données, programmes et fichiers de son système, de contamination par des virus informatiques, et (iii) il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger son système et son contenu contre la contamination par des virus comme des tentatives d'intrusion.

10.2. Le Site ainsi que son contenu sont donc fournis "en l'état" et sans aucune garantie, notamment de performance future. OSPHAREA exclut, dans les limites permises par la loi, toutes garanties. A cet égard et notamment, OSPHAREA ne garantit nullement que le Site est accessible à tout moment ou sans erreur et/ou exempt de vices. Dans ce cadre, il est rappelé que l'accès au Site peut être temporairement suspendu, en raison (i) de la maintenance matérielle et/ou logicielle du serveur du Site, et/ou (ii) de la maintenance matérielle, logicielle et/ou éditoriale du Site, et/ou (iii) de la survenance d'un cas de force majeure. L'éventualité d'une indisponibilité temporaire ou définitive du Site ne peut en aucun cas donner lieu à une demande de

dommages et intérêts ou toute autre forme de réparation. 10.3. Notamment OSPHAREA ne garantit pas la continuité et la qualité des liaisons de communications avec le Client son et/ou l'accès et/ou la qualité d'accès au Site et/ou au Logiciel. Ainsi, les communications avec les Apprenants ou le(s) site(s) Internet de OSPHAREA peuvent être interrompus sans préavis, notamment pour des raisons de maintenance ou pour tout fait autre qu'une faute de OSPHAREA. Notamment, OSPHAREA ne pourra pas être tenue pour responsable des défaillances ou dysfonctionnements constatés sur les réseaux de communication utilisés.

10.4. Le Client est seul responsable de l'utilisation adéquate de toute information donnée par le Logiciel et la plate forme de Formation et de ses limites d'utilisation qui ne peut se substituer au diagnostic et aux conseils du pharmacien adaptés à la situation du patient. OSPHAREA ne peut être tenue de réparer que des préjudices directs et immédiats. En aucun cas OSPHAREA ne peut être tenue pour responsables des dommages indirects ou incidents, ni des pertes de profits, prévisibles ou imprévisibles, revendiqués par le Client, y compris notamment pour préjudice moral ou commercial, pertes de données, perte de bénéfice, de marge et de chiffre d'affaires, de commande ou de clientèle, d'interruption d'utilisation, d'indisponibilité des données ou des dommages indirects, accessoires résultant ou émanant de l'exploitation des informations fournies en vertu du présent contrat ainsi que toute action dirigée contre le Client par un tiers.

Les dommages et intérêts qui pourraient être dus par OSPHAREA au titre d'un dommage quelconque résultant d'une inexécution fautive de ses obligations ne pourront, en aucun cas, excéder le montant total hors taxes effectivement encaissé par OSPHAREA au titre de l'exécution du contrat. En toute hypothèse, la responsabilité

d'OSPHAREA à l'égard du Client ne saurait être recherchée au delà de 6 mois suivant la survenance du fait générateur de celle-ci.

ARTICLE 11 : FORCE MAJEURE

La survenance d'un cas de force majeure entraîne la suspension immédiate de l'exécution du contrat. En cas de prolongation du cas de force majeure pendant plus de 60 jours, le contrat pourra être résilié sur l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnité de part et d'autre. On entend par force majeure, notamment : les catastrophe naturelles, grèves, émeutes, guerres, épidémies, défaillance des fournisseurs, fait du Prince, tremblements de terre, dysfonctionnement des moyens de communication.

ARTICLE 12 : RÉSILIATION

OSPHAREA se réserve le droit de résilier le présent contrat, sans indemnité, en cas de manquement par le Client l'une quelconque des clauses mentionnées dans les présentes, non réparé 30 jours après l'envoi une mise en demeure. Toutes dispositions du Code de la propriété intellectuelle restent applicables nonobstant la résiliation du contrat.

ARTICLE 13 : TOLÉRANCE

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des parties ne saurait valoir modification du présent contrat, ni générer un droit quelconque, notamment le fait de ne pas signaler un paiement en retard.

ARTICLE 14 : DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de litiges survenus dans le cadre de l'application du présent contrat, les Tribunaux compétents seront ceux de NANTES.